



Dans quels buts travaillons-nous ensemble ?

Nous travaillons collectivement dans le but de constituer un outil de travail performant, au sens où :

- 1/ il est profitable économiquement
- 2/ il respecte des valeurs et un état d'esprit communs aux coopérateur.trice.s
- 3/ il répond à des intérêts communs et complémentaires en termes de marchés et méthodes d'intervention, ce qui permet d'établir une offre efficiente.
- 4/ il répond à un objectif d'autonomie/ indépendance : pouvoir dire non !

Quels sont les principes qui guident nos choix et comportements ? Ce qui est important, ce qui a de la valeur ?

1/ Concernant nos missions et clients :

Nous voulons inscrire les interventions de la SCOP, aujourd'hui et dans l'avenir, quel que soit le client, et quel que soit le budget escomptable, dans les perspectives suivantes :

"Agir en faveur d'un développement local durable, générateur d'impacts positifs et réducteur d'inégalités en matières économique, sociale, environnementale et territoriale, que ce soit à l'échelle d'un projet, d'un site ou d'un territoire ».

2/ Concernant notre équipe

Nous voulons inscrire les interventions de la SCOP dans une logique de durabilité de l'équipe (au travers de l'intérêt des missions, de la rémunération, de la montée en compétences par la formation et l'expérimentation...), de respect des personnes, des situations particulières (équilibre temps de travail / vie personnelle en particulier), et des points de vue (ouvrir aux sensibilités, droit à l'anticonformisme, favoriser le dialogue sur ce qui va et ne va pas, ... tout en conservant le cap sur les valeurs de base).

3/ D'un point de vue général,

Nos choix et comportements sont guidés par la recherche de sens, d'impact et de plaisir.

- Nous voulons travailler sur des territoires et des projets qui nous enthousiasment et nous challengent.
- Nous voulons travailler avec des personnes que nous apprécions, en interne, comme en externe.
- Nous voulons que notre travail soit utile et s'inscrive dans le sens de l'intérêt général.
- Nous faisons pour cela notre travail avec sérieux, rigueur et passion, sans pour autant travailler trop.
- Nous travaillons avec humilité et intégrité, aux côtés des structures et des personnes avec lesquelles nous collaborons.
- Nous voulons être fiers de ce que nous faisons.

Jusqu'où voulons-nous aller ?

La SCOP Fair[e] ici ! est un cabinet de conseil en développement local durable.

Le champ du développement local n'a pas encore pleinement intégré les enjeux du développement durable, que ce soit sur le plan environnemental (préservation voire régénération des ressources), social (inclusion, solidarités, ...) ou économique (modèles économiques alternatifs, ancrage local, ...).

Aussi, notre ambition est de contribuer fortement à l'intégration/ normalisation de ces enjeux et à la mise en œuvre de pratiques durables. Pour ce faire, nous souhaitons développer l'impact du cabinet à son optimum, à la condition de respecter les principes cités plus haut.

En cela, l'objectif de Fair[e] ici ! est qualitatif, non pas quantitatif : pas d'objectif de CA, de rentabilité ou de taille d'effectif... si ce n'est pour garantir la pérennité de l'activité. Il s'agit avant tout de faire « mieux » plutôt que de faire « plus » et d'être reconnus pour cette expertise.

Dans ces conditions, nous pourrons continuer à « choisir » nos missions et à prendre du plaisir dans notre métier tout en restant fidèles à nos engagements.

Notre vision pour Fair[e] ici ! à 5 ans

Concernant l'interne, nous souhaitons que :

- l'adhésion au projet d'entreprise soit forte ;
- l'entreprise soit saine et solide dans son modèle économique ainsi que dans son modèle social ;
- l'équipe soit installée, fidèle, compétente et investie ;
- l'équipe ait évolué en capitalisant l'expérience de chacun ;
- l'engagement environnemental soit poussé au plus loin.

Concernant l'externe, nous souhaitons que :

- la SCOP ait construit et justifié une image de marque forte et attractive et bénéficie d'une notoriété légitime ;
- Fair[e] ici ! puisse porter, en mandataire, des dossiers de grande envergure en lien avec ses références et compétences sur la thématique du développement local durable, sans pour autant être un cabinet à fort effectif ;
- notre entreprise puisse choisir ses missions et clients, qu'elle soit toujours en mesure de refuser des affaires et donc du CA ;
- le cabinet puisse renouveler en permanence les sujets travaillés et les méthodes employées, en innovant autant que possible ;
- des partenaires et clients nous recommandent.

Ce que nous ne voulons pas :

- Nous laisser guider par une logique financière et fonder la réussite de notre SCOP sur le seul critère du chiffre d'affaires.
- D'une entreprise fragile, incapable de dire non aux sollicitations peu intéressantes et incapable d'investir dans un environnement de travail de qualité.
- Devenir mono-marché ou mono-expertise, industrialiser le conseil, les méthodes et les productions.
- D'un modèle économique qui épuise, voire qui abîme les membres de l'équipe.
- D'un turnover qui ne permet pas de monter collectivement en compétences.
- D'un management vertical.
- D'une séniorité et d'un développement commercial qui reposent uniquement et durablement sur les 2 associés gérants.
- D'une divergence de vision paralysante et/ou d'une asymétrie d'implication entre les associés dirigeants.

Les priorités stratégiques qui en résultent pour notre Scop :

- Formaliser le socle valeurs / vision et le partager avec l'équipe.
- Construire une équipe solide et enthousiaste : garder les présents, former les arrivants.
- Assurer la montée en compétence et en responsabilités de l'équipe salariée via un compagnonnage interne. Permettre ainsi progressivement le partage de la charge commerciale et du pilotage de la production entre gérants et salarié.e.s.
- Être fortement présent sur les marchés liés au développement local durable pour cumuler des expériences et consolider les compétences. Pouvoir s'appuyer dans cette optique sur des partenariats équilibrés.
- Structurer les méthodes, les outils et les partenariats thématiques.
- Communiquer pour faire savoir.
- Engager une logique de R&D territoriale.

Nos priorités pour la déclinaison du projet coopératif et soutenir cette stratégie :

- Structuration de l'équipe et des méthodes.
- Information et transparence sur le modèle économique.
- Consolidation du modèle économique sous 2 ans.
- Intégration de salarié.e.s coopérateur.trice.s sous 2 ans.